

MAISON D'ARRÊT DE NÎMES

DISPOSITIF
D'ACCROISSEMENT
DE CAPACITÉ (DAC)



Un projet mené par l'APIJ,
opérateur immobilier
du ministère de la Justice
Mise en service : 2nd semestre 2025



REPÈRES

Acteurs du projet,
calendrier et chiffres

P. 4

GARANTIR UN
FONCTIONNEMENT
PLUS APAISÉ DE
LA MAISON D'ARRÊT

P. 7

LE CHOIX D'UNE
ARCHITECTURE
QUI ATTÉNUÉ
LE SENTIMENT
D'ENFERMEMENT

P. 13

UN PLANNING
CADENCÉ EN
SITE OCCUPÉ

P. 21

VISITE GUIDÉE
D'UNE EXTENSION
BIEN PENSÉE

P. 27

De nouveaux quartiers d'hébergement, avec des espaces d'activité, des terrains de sport ainsi que des nouveaux locaux pour les personnels ont été construits dans l'enceinte de la maison d'arrêt de Nîmes, située dans le quartier Grézan, à l'est du centre-ville. Leur mise en service courant 2025 va permettre de désengorger le bâtiment existant, de manière à améliorer les conditions de détention et faciliter le travail des personnels pénitentiaires.

REPÈRES

LES ACTEURS DU PROJET



Chloé Perrin
Cheffe de projet, Agence
publique pour l'immobilier
de la Justice (APIJ)



Paul Cherencq
Chargé d'opérations
immobilières, direction
de l'administration
pénitentiaire



Caroline Karcher
Architecte,
Agence Synthèse
Architecture



Jean-Baptiste Chevrier
Directeur de programme,
Agence publique pour
l'immobilier de la Justice
(APIJ)



Fouade Sarghini
Chargé d'opérations
immobilières, direction
interrégionale des services
pénitentiaires



Cécile Amoros
Responsable des travaux,
Société méridionale
du bâtiment



Catherine Gay-Giat
Cheffe d'établissement,
maison d'arrêt de Nîmes



Christine Harouat
Adjointe à la cheffe
d'établissement, maison
d'arrêt de Nîmes



Stephen Colin
Chargé du pilotage du projet
DAC, maison d'arrêt
de Nîmes



Vincent Riou
Directeur technique
du projet, maison d'arrêt
de Nîmes

LE CALENDRIER

Août 2020

Notification
du marché de
conception-réalisation

↓

Mai 2021

Début des travaux
en site pénitentiaire
occupé

↓

**Avril 2022-
février 2025**

Phase 2 des travaux,
principalement sur
une emprise sécurisée
dédiée au chantier

↓

Mars-avril 2025

Phase 3 des travaux,
à nouveau en site
occupé

↓

Mai 2025

Fin des travaux

↓

**2nd semestre
2025**

Mise en service
de l'extension

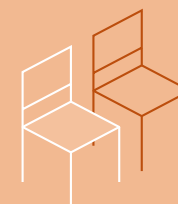
LES ESPACES



**6 700 m²
de surface
de plancher**

150

nouvelles places,
dont 30 pour
femmes et 120
pour hommes



LE CHANTIER



100 ouvriers
au pic de l'activité

**8 800 h
d'insertion**



45,3 M€ TTC
de budget



GARANTIR UN FONCTIONNEMENT PLUS APAISÉ DE LA MAISON D'ARRÊT

Alors que le département du Gard enregistre une activité judiciaire importante, il ne compte qu'une seule maison d'arrêt, celle de Nîmes. Construite en 1974, celle-ci a toujours connu une situation de surpopulation. C'est pourquoi elle vient d'être dotée d'un dispositif d'accroissement de capacité (DAC).

Avec 462 personnes écrouées début 2025, pour 200 places théoriques de détention, les conditions d'incarcération d'une part, de travail des personnels pénitentiaires d'autre part, sont difficiles au sein de la maison d'arrêt de Nîmes. L'augmentation du narcobanditisme, des violences intrafamiliales et des vols, notamment de la part de jeunes, est à l'origine de cette surpopulation, de même que l'allongement de la durée de détention à Nîmes. Car il faut attendre de plus en plus longtemps pour que les personnes, une fois condamnées, soient affectées dans une autre structure que la maison d'arrêt, les établissements pour peine manquant eux aussi de places.



↑
Les dispositifs de sécurité impliquent notamment la présence de plusieurs types de clôtures et de filins anti-hélicoptères.

« De surcroît, depuis 12 à 18 mois, une très nette augmentation des taux d'incarcération complique les choses, note Catherine Gay-Giat, directrice de la maison d'arrêt de Nîmes. Si, grâce aux autorités judiciaires qui décident d'orienter certaines incarcérations vers d'autres départements, nous parvenons à contenir les arrivées, nous affichons malgré tout l'un des taux de suroccupation les plus importants de métropole. »
« La multiplication des matelas par terre crée des tensions, fait remarquer le commandant Stephen Colin, en charge du pilotage du projet DAC. C'est chronophage et anxiogène pour tout le monde, pour les personnes détenues et pour les agents qui essuient leur colère. »

De nouvelles perspectives d'hébergement...

C'est dans ce contexte que la construction d'une extension a été décidée. Érigée sur la moitié nord du site sur lequel est implantée la maison d'arrêt, elle ouvre de nouvelles perspectives, tant en termes d'hébergement que d'activités et de conditions de travail. Avec 150 nouvelles places au total, *« l'objectif est de transférer dans l'extension la population pénale en surplus, pour désencombrer la partie existante de la maison*

d'arrêt et offrir un cadre de détention digne, insiste Stephen Colin. Le DAC peut apporter une réponse, sauf s'il crée un appel d'air. » « Le DAC, en absorbant les matelas au sol, va réduire la surpopulation », complète Christine Harouat, adjointe à la cheffe d'établissement.

... et d'activités

Au-delà de la dimension quantitative, c'est aussi la qualité des conditions de détention qui va progresser grâce au DAC : toutes les nouvelles cellules sont dotées de douche, ce qui, jusqu'à présent, n'était le cas que pour le quartier des femmes, celui des nouveaux arrivants et les six cellules collectives. En outre, de nouveaux équipements sportifs et d'activités non ludiques seront ouverts. *« Alors que ces espaces dédiés étaient très limités, l'ouverture du DAC permettra d'en prévoir davantage, dans des locaux mieux adaptés »,* avance Catherine Gay-Giat.

De nouveaux projets sont d'ailleurs en cours d'élaboration par le service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP), en lien avec l'unité sanitaire et l'Éducation nationale, et en cohérence avec les activités qui existent déjà dans les ateliers de la partie existante, tel que l'atelier de boulangerie, très apprécié. *« J'ai hâte de pouvoir mettre en œuvre tout ce qu'on est en train de préparer, se réjouissait début 2025 Christine Harouat. Nous avons monté des groupes de travail sur les activités, mais aussi sur la logistique, pour la cuisine, la cantine, les parloirs. »* Actuellement organisés dans une salle commune, sans box, les parloirs bénéficieront, par exemple, de nouvelles plages horaires, plus étendues, afin que toutes les personnes détenues y aient accès. *« Tous les personnels se sont beaucoup investis pour que demain l'ensemble fonctionne bien »,* conclut Christine Harouat.

« L'objectif est de transférer dans l'extension la population pénale en surplus, pour désencombrer la partie existante de la maison d'arrêt et offrir un cadre de détention digne. »

Stephen Colin, chargé du pilotage du projet DAC, maison d'arrêt de Nîmes

« L'ouverture du DAC permettra de prévoir davantage d'équipements sportifs et d'activités non ludiques, dans des locaux mieux adaptés. »

Catherine Gay-Giat, cheffe d'établissement, maison d'arrêt de Nîmes

Faire coexister les deux unités

Les personnels ne seront pas affectés à l'un ou l'autre des secteurs de la maison d'arrêt. Le fait que l'agencement des espaces du DAC reprenne peu ou prou le schéma à l'œuvre dans l'ancien bâtiment rassure les équipes en place, comme l'explique le commandant Stephen Colin : « La structure a été bien pensée, car elle colle à l'organisation de l'existante, avec par exemple ce regard sur la courive dans les hébergements, ce qui permet en un clin d'œil de voir son secteur ; les agents s'y retrouveront ! » ■

À SAVOIR

Travaux complémentaires en vue

Après 50 années de suroccupation, le bâti de la maison d'arrêt de Nîmes montre des signes de vétusté. Plomberie, électricité, peinture, beaucoup de travaux sont à prévoir. C'est pourquoi le schéma directeur adopté par l'établissement prévoit de rénover et adapter certaines installations. L'externalisation prochaine de la buanderie doit, dans un premier temps, rendre possible la réalisation de travaux d'agrandissement et de modernisation des cuisines. Dans un second temps, des box individuels remplaceront les parloirs collectifs actuels.

→
Toutes les cellules
du DAC
sont dotées
d'une douche.





LE CHOIX D'UNE ARCHITECTURE QUI ATTÉNUÉ LE SENTIMENT D'ENFERMEMENT

L'agence Synthèse Architecture, qui a déjà mené des opérations pénitentiaires, a su composer avec les contraintes spatiales et organisationnelles propres à la construction du dispositif d'accroissement de capacité (DAC) de Nîmes. Caroline Karcher revient sur les réponses architecturales déployées pour ce projet.

« Nous avons toujours cherché à gommer au maximum les aspects carcéraux de nos projets, afin que l'architecture, et ses codes, telle que l'image du cloître, participent à la réinsertion sociale des personnes détenues. »

Caroline Karcher, architecte, agence Synthèse Architecture

Comment avez-vous intégré cette extension à l'ensemble existant ?

Caroline Karcher, agence Synthèse Architecture : L'extension est positionnée au nord du terrain dans la continuité de la circulation nord/sud existante. Conçue sur deux étages, pour dissocier le flux des hommes de celui des femmes, cette circulation dessert les différents lieux du site, depuis la porte d'entrée principale. Elle est déjà utilisée quotidiennement par les personnes détenues, elle le sera aussi demain pour la distribution des repas ou pour rejoindre les nouveaux terrains de sport au nord. Le DAC se trouve donc au bout de cet axe. Pour garantir son

intégration dans le site, nous avons repris la volumétrie des quartiers d'hébergement : le nouveau bâtiment de la maison d'arrêt pour hommes culmine ainsi en R+4+combles, comme un vis-à-vis de l'existant, dont il est séparé par l'un des nouveaux terrains de sport. Quant au bâtiment de la maison d'arrêt pour femmes, plus bas, nous l'avons traité comme un cloître, autour de la cour de promenade.

Quelles priorités ont guidé votre projet ?

Depuis près de 25 ans que notre agence collabore avec l'APIJ, nous avons toujours cherché à gommer au maximum les aspects carcéraux



de nos projets, afin que l'architecture et ses codes, telle que l'image du cloître, participent à la réinsertion sociale des personnes détenues. Nous avons notamment travaillé les façades pour qu'elles apportent une forme de dynamisme avec cette courbe, côté hommes, qui court d'un bâtiment à l'autre et se retourne pour créer la passerelle d'intervention, laquelle vient fermer, dans un mouvement ondulé, la cour de promenade des femmes, au nord, sans avoir besoin de construire un mur opaque de cinq mètres de haut. Quant au traitement du mur du quartier d'hébergement des femmes qui donne sur la cour

de promenade des hommes, les petites ouvertures, que nous avons imaginées à la façon d'un « vol d'oiseaux », créent une animation pour les personnes détenues qui ne se trouveront pas confrontées à un mur aveugle. Le rôle de la couleur est également important, avec ces soubassements jaune soleil sur les deux quartiers d'hébergement, et ce vert d'eau pour les clôtures, qui atténue leur présence. Enfin, toujours dans cette optique d'atténuer le sentiment d'enfermement, nous avons opté pour des pare-vues naturels dans les zones neutres et entre les terrains de sport en fond de parcelle,

↑
Le mur du quartier d'hébergement des femmes, qui donne sur la cour de promenade des hommes, est animé visuellement par des petites ouvertures.



↑→
Le nouveau bâtiment de la maison d'arrêt pour hommes culmine à R+4+combles, tandis que celui pour femmes compte deux étages de moins.

avec des merlons plantés, pour masquer les vues et répondre aux exigences de non covisibilité.

Quelles ont été les principales difficultés techniques ?

Je dirais tout d'abord que, contrairement à un programme neuf classique, qui offre plus de souplesse pour répartir hébergements et activités, nous avons dû ici superposer les différentes fonctions : activités au rez-de-chaussée et hébergements dans les étages supérieurs, ce qui entraîne un important dévoiement des réseaux dans les faux plafonds des rez-de-chaussée. C'est ensuite la jonction entre

la circulation nord-sud et le DAC qui a constitué l'un des points d'attention les plus exigeants. En effet, il fallait non seulement relier nos bâtiments à cet axe, avec ses flux distincts sur deux étages, tout en respectant les contraintes du plan de prévention des risques d'inondation (PPRI). Nous avons dû créer comme une « rotule » où tous les flux, des hommes et des femmes, se concentrent, mais avec des escaliers imbriqués qui s'entrecroisent tout en étant indépendants. C'est un peu comme l'escalier à double révolution de Chambord, mais avec des cloisons qui empêchent les vues d'une volée à l'autre. Nous avons retourné cet espace dans tous les sens pour caler





les niveaux au centimètre près ! Heureusement, nous avons travaillé en BIM (opérations expérimentales en maquette numérique), avec la maquette 3D, si bien que cela fonctionne très bien, sans que personne ne se rende compte de ce qui se passe en coulisse !

La dernière difficulté que je mentionnerais tient au fait que ce chantier s'est déroulé en milieu occupé : il a donc fallu recréer un chemin de ronde provisoire au niveau de la maison d'arrêt et assurer l'étanchéité entre le chantier et la maison d'arrêt, avec trois niveaux de clôture. La dernière étape, qui a consisté à relier les deux entités, l'ancienne et la nouvelle,

a été particulièrement délicate. Mais la qualité des relations avec la direction de la maison d'arrêt et l'anticipation du chantier par l'entreprise ont garanti les meilleures conditions de réalisation. ■

← ↑
Le jaune
soleil des
soubassements
et le vert d'eau
des clôtures
contribuent
à gommer
l'aspect
carcéral.



UN PLANNING CADENCÉ EN SITE OCCUPÉ

Si la construction proprement dite de l'extension s'est faite sur une parcelle isolée de la vie de l'établissement, celui-ci a cependant été impacté tout au long du chantier. Les acteurs du projet ont tous coopéré pour qu'il se concrétise le plus sereinement possible.

La maison d'arrêt de Nîmes avait été édifée sur un vaste terrain, quasiment rectangulaire, au fond duquel elle jouissait d'un terrain de sport de quelque 15 000 m². Pour y bâtir un dispositif d'accroissement de capacité (DAC), alors que la maison d'arrêt a fonctionné en continu, « le programme a imposé au groupement un phasage très précis pour assurer la continuité opérationnelle de l'établissement », tient à souligner Jean-Baptiste Chevrier, directeur de programme à l'APIJ.

L'opération s'est ainsi organisée en trois phases : « Dans un premier temps, entre mai 2021 et avril 2022, nous avons créé des terrains de sport avec douches, du côté de la maison d'arrêt existante, pour remplacer le terrain que nous allions occuper au nord, explique Chloé Perrin, cheffe de projet à l'APIJ. Pendant cette phase, les ouvriers passaient par la

maison d'arrêt, ce qui nécessitait que l'on connaisse à l'avance leur identité, qu'ils aient des horaires fixes et qu'on respecte au maximum le rythme de la maison d'arrêt. » « L'APIJ a su être à l'écoute des utilisateurs qui ont manifesté, en phase études, le souhait de disposer de deux terrains de sport, pour compenser le grand qu'ils avaient l'habitude d'utiliser, précise Jean-Baptiste Chevrier. Nous avons donc ajouté un terrain pour garantir, en phase 2, la continuité opérationnelle. » Dans un deuxième temps, d'avril 2022 à février 2025, la phase 2 a consisté en la construction proprement dite du nouveau bâtiment, par des équipes pouvant aller jusqu'à une centaine d'ouvriers au pic de l'activité : « Nous avons percé un trou dans le mur d'enceinte pour avoir un accès au chantier, que nous avons par ailleurs isolé de la maison d'arrêt, avec trois niveaux de clôture de 6 mètres de haut,



↑
La maison d'arrêt pour femmes a été conçue comme un cloître, autour de la cour de promenade.

« Nous avons été en contact très régulier avec la direction de l'établissement pour adapter les plannings à leurs exigences et garantir les conditions d'une bonne cohabitation. »

Chloé Perrin, cheffe de projet, APIJ

avec concertinas et caméras, sur toute la largeur du site », détaille Cécile Amoros, responsable des travaux pour la Société méridionale du bâtiment.

Anticipation et communication

Pour la dernière séquence, à partir de mars 2025, il a de nouveau fallu organiser le passage des ouvriers et du matériel par la porte d'entrée principale de l'établissement : « Une fois que la sûreté périmétrique du nouveau site a été opérationnelle, nous avons refermé le trou dans le mur d'enceinte et supprimé la clôture provisoire, note Chloé Perrin, pour rebasculer côté détention et finaliser les travaux de jonction entre l'ancien et le nouveau site. » « J'ai programmé toutes les interventions deux à trois semaines à l'avance, expose Cécile

Amoros. Il fallait à la fois avertir tous les sous-traitants et communiquer à la maison d'arrêt des fiches détaillées, prévoir les approvisionnements de matériel, faire vérifier les casiers judiciaires et les véhicules. J'avoue que la phase 3 a bénéficié des acquis de la phase 1 ! » Établis semaine par semaine, les plannings transmis à la direction de la maison d'arrêt décrivaient les opérations jour par jour, avec la zone concernée, les noms des intervenants, les horaires exacts, le matériel prévu...

Si les phases 1 et 3 se sont déroulées intégralement en site occupé, il y aura eu des travaux du côté de la maison d'arrêt tout au long du chantier, avec la rénovation du PCI (voir encadré ci-contre), la réfection d'une partie des réseaux électriques, de certains enduits, le changement des portes de locaux annexes, etc.

Pour assurer le bon déroulement de cette opération, l'APIJ a animé une démarche d'anticipation et de concertation, en amont et pendant le chantier. « Nous avons été en contact très régulier avec la direction de l'établissement, souligne Chloé Perrin, pour adapter les plannings à leurs exigences et garantir les conditions d'une bonne cohabitation. Je salue la patience des équipes de la maison d'arrêt qui sont dans les travaux depuis trois ans. » « Au début, la proximité de la maison d'arrêt en activité a nécessité que nous prenions conscience du niveau d'exigence à respecter, analyse Cécile Amoros, cela s'est traduit en amont par les efforts

À SAVOIR

Un système de sécurité mis à niveau et amélioré

La construction du DAC a nécessité la mise à niveau de l'alimentation électrique et de certains dispositifs de sûreté de la maison d'arrêt existante. « Les groupes électrogènes et les postes de transformation n'étaient pas assez puissants », donne pour exemple Chloé Perrin, cheffe de projet à l'APIJ. « Il a fallu faire des choix entre les systèmes existants et les nouveaux, poursuit Vincent Riou, directeur technique. Pour la vidéosurveillance, on a repris l'existant ; pour l'interphonie, la maison d'arrêt va remplacer la sienne afin de se mettre à niveau. »

Les serrures électrocommandées seront quant à elles changées dans la maison d'arrêt existante, dans un souci d'homogénéité. C'est enfin le poste central d'information (PCI) qui a été intégralement rénové, pour y centraliser le traitement des caméras, de la sûreté périmétrique, les ouvertures de portes, les commandes d'ascenseurs et de sas, etc. « La maison d'arrêt existante avait son système ; il a fallu faire coexister deux générations de matériel », retient Chloé Perrin. « Nous avons travaillé avec l'ergonome et les équipes pénitentiaires en place, conclut Vincent Riou, pour réaménager le poste avec de nouveaux meubles et écrans. »

« Cette opération nous a beaucoup appris, tant sur l'organisation d'un chantier en milieu urbain que sur les moyens, techniques et humains, à déployer pour garantir la continuité opérationnelle de l'établissement mitoyen du chantier. »

Jean-Baptiste Chevrier, directeur de programme, APIJ

À SAVOIR

Du sur-mesure, pour faire rimer isolation et sécurisation

Pour le rez-de-chaussée des maisons d'arrêt, l'entreprise a fait préfabriquer des panneaux spécifiques, prévus pour assurer l'isolation du bâtiment, tout en rendant cette isolation inaccessible aux personnes détenues.

Des modules préfabriqués de 2,5 mètres de côté et de 38 centimètres d'épaisseur, comprenant une couche d'isolant, ont ainsi été livrés sur le site. En fonction des plans de l'architecte, certains de ces prémurs comprenaient des blocs menuiserie avec fenêtres et barreaux.

Une fois ces structures assemblées, l'entreprise est venue couler dedans le béton assurant la solidité et l'invulnérabilité du dispositif.

« C'est un processus unique mis en place par SMB, souligne Cécile Amoros.

Ce choix technique nous a permis de respecter les préconisations du programme ainsi que le planning. »

Au total, 200 prémurs sont arrivés sur le chantier sur des racks spécifiques de transport et de stockage. De quoi édifier les murs extérieurs des rez-de-chaussée car, dans les étages, l'entreprise a fait le choix de murs classiques en béton avec isolation par l'extérieur, inaccessible aux détenus.

que nous avons déployés pour anticiper nos interventions et au quotidien par le rangement de nos engins. »

Expertise et réactivité

Tout a donc commencé, en 2021, avec des premiers aménagements côté maison d'arrêt, puis, en 2022, avec la réalisation des fondations et de plusieurs bassins de rétention des eaux de pluie côté extension. « Rien de très spécifique sur ce plan-là, estime Cécile Amoros. En revanche, pour la suite des travaux, le programme pénitentiaire prévoit des dispositifs spécifiques en termes de sécurité, avec la mise en place de plusieurs types de clôtures et de mâts pour les filins anti-hélicoptères, l'utilisation de vis inviolables ou encore des préconisations en termes d'isolation, auxquelles nous avons répondu avec un système constructif très innovant. »

Le programme établi par l'APIJ et la direction de l'administration pénitentiaire préconise, en effet, pour éviter évasions et détériorations, des modes opératoires sécurisés qui contraignent les entreprises à modifier leurs habitudes. L'APIJ veille néanmoins à être à l'écoute des propositions de solutions techniques innovantes sur chaque projet, comme ici avec la pose de bilames isolées préfabriquées proposée par

l'entreprise SMB (voir encadré).

Commun à tous les chantiers, l'impératif de respect des délais est d'autant plus déterminant en site occupé que les travaux menés impactent le fonctionnement d'un établissement pénitentiaire : « Pour la phase 3, nous avons eu deux mois pour réaliser la liaison avec l'extension, insiste Cécile Amoros. C'était un challenge ! Il s'agissait d'un tronçon de 4 à 5 mètres de long sur 3 mètres de large, sur deux étages, le tout en béton, à carreler, éclairer, peindre, etc. Sans compter l'équipement des espaces extérieurs qui jouent un rôle dans la sécurisation de l'établissement. »

Pour relever le défi, l'entreprise a mobilisé un effectif moyen de 40 personnes, dont il a fallu gérer les arrivées et les départs, matin et soir, ainsi que le retour à la base vie du chantier pour le déjeuner. Les personnels pénitentiaires de la porte d'entrée principale ont donc dû gérer ces flux supplémentaires, le matin à 7h30 et l'après-midi à 16h. Indispensables en milieu carcéral, ces contrôles ont rendu impossible le recours à des heures supplémentaires, qui aurait pu détendre la pression sur le calendrier.

Écoute et bonne intelligence

Bien que très contraint, ce chantier s'est déroulé dans de bonnes conditions grâce à l'état d'esprit coopératif de toutes les parties impliquées. « Il est vrai que l'entreprise a des objectifs de production, alors que nous avons des objectifs de sécurité, fait remarquer Catherine Gay-Giat, la cheffe d'établissement,

mais ils ont bien pris le pli et cette coactivité a été bien gérée, grâce aussi à l'accompagnement des ouvriers, qui a été assuré par des réservistes de la DISP, présents à leurs côtés, sur le terrain. » Forte de son expérience, « l'APIJ a amené son expertise à Nîmes, conclut Jean-Baptiste Chevrier. Mais cette opération nous a aussi beaucoup appris, tant sur l'organisation d'un chantier en milieu urbain que sur les moyens, techniques et humains, à déployer pour garantir la continuité opérationnelle de l'établissement mitoyen du chantier ».

La qualité de la relation entre les acteurs a permis, selon Christine Harouat, adjointe à la cheffe d'établissement, de réussir cette opération atypique : « Des travaux de cette ampleur sur un site occupé représentent un véritable challenge au quotidien. Nous avons eu la chance de travailler avec des gens hyper investis, à l'APIJ, côté maîtrise d'œuvre et côté entreprises ; ils ont tous fait en sorte que ça se passe bien pour nous, qui avions des impératifs de sécurité et un boulot exigeant. » ■

« Pour la phase 3, nous avons eu deux mois pour réaliser la liaison avec l'extension. C'était un challenge ! »

Cécile Amoros, responsable des travaux, Société méridionale du bâtiment



VISITE GUIDÉE D'UNE EXTENSION BIEN PENSÉE

Au bout de la rue couverte, qui dessert les différents espaces de la maison d'arrêt de Nîmes, le dispositif d'accroissement de capacité (DAC) se compose d'espaces bâtis, modernes et lumineux, et de terrains de sport végétalisés.

L'arrivée des détenues femmes dans le nouveau quartier d'hébergement de 30 places qui leur est dédié se fait par le niveau bas de la circulation à deux étages qui traverse le site. Une fois franchi le poste d'hébergement, elles accèdent sur leur gauche à différents espaces d'activité, tels que des salles de classe ou d'informatique, une salle de coiffure, une bibliothèque ou encore une salle de musculation. Cette dernière est dotée d'un PVC imitation parquet et d'une double vue, d'un côté sur le chemin de ronde, qui sera masqué, de l'autre sur la cour de promenade. Par mesure de sécurité, des vitrages incassables ont été prévus. Dans certaines pièces du rez-de-chaussée, des portes vitrées étroites s'ouvrant sur un meneau en béton ont été installées pour éviter les barreaux aux fenêtres lorsqu'un dispositif d'anti-franchissement était exigé.

Cour de promenade et terrains de sport

Toujours au rez-de-chaussée, le quartier nourrice (voir encadré page 28) est coupé du reste de la maison d'arrêt des femmes. Il jouit de sa propre cour de promenade, isolée visuellement de la cour principale, laquelle comprend un espace potager, un terrain de pétanque, un terrain de sport en synthétique (foot,



↑
Le secteur
nourrice comporte
une salle de jeux
pour enfants.

volley...), et un préau pour se mettre à l'ombre ou se protéger de la pluie. Au fond de cette cour de promenade, une grille mène aux trois vastes terrains du fond de la parcelle : à gauche, le terrain de sport qui est réservé aux femmes, au milieu, le terrain polyvalents qui est commun à toutes les personnes détenues et, à droite, le terrain de sport des hommes. Entre chacun des trois terrains, des merlons plantés de palmiers et,

À SAVOIR

Secteur spécifique « mère-enfant »

Jusqu'à présent, la maison d'arrêt de Nîmes ne comptait que 20 places pour femmes, sans aménagement spécifique pour les mères de jeunes enfants. Pour remédier à cette situation, le DAC comporte un secteur nourrice. Celui-ci se compose non seulement de deux cellules de 21 m² (aménagées d'un coin pour le bébé) et d'une cuisine partagée, séparée par une cloison en verre de la salle de jeux, mais aussi d'un espace de soin et d'une cour de promenade isolée de la cour de promenade des femmes par une clôture et un écran de végétation.

par endroits, des bardages métalliques bloquent la vue pour garantir la non covisibilité entre les populations carcérales. Les deux cours de promenade des hommes possèdent les mêmes aménagements. Toutes sont recouvertes de filins anti-hélicoptères et bordées de filets antiprojections.

Dans les étages

Au-dessus du rez-de-chaussée, côté femmes, deux étages de cellules sont reliés l'un à l'autre par une nef. Éclairée par la lumière naturelle de sa verrière et par les percements qui animent le mur extérieur – le mur « vol d'oiseaux » qui donne sur la cour de promenade des hommes –, cette nef a été équipée de panneaux anti-bruit et de barreaudages anti-évasion. Comme du côté des hommes, le sol est recouvert de carrelage dans les couloirs, de résine dans les cellules. Pour tenir compte du climat, les planchers sont partout constitués d'une dalle active qui produit de la chaleur ou de la fraîcheur selon la saison.

Le bâtiment des femmes accueille d'autres espaces, à l'écart du secteur d'hébergement, tels que des bureaux pour l'administration, une cellule de quartier disciplinaire et deux

↑
À chaque étage
des quartiers
d'hébergement
se trouve une salle
commune.



↑→
Côté femmes,
les deux étages
de cellules sont
reliés par une
nef, éclairée
par la lumière
naturelle
(ci-dessus).
La lumière
baigne aussi
les circulations
au rez-de-
chaussée
(ci-contre).

cellules d'isolement. Ces dernières, qui disposent de cours de promenade grillagées, sont séparées par un sas de sécurité spécifique.

Les détenus hommes accèdent au DAC par le premier étage de la rue intérieure de la maison d'arrêt. Eux aussi sont contrôlés au niveau d'un poste d'hébergement, avant d'entrer proprement dit dans leur quartier, pourvu de quatre étages. Les quatre coursives de trente cellules sont ici aussi reliées deux à deux par des nefs. La construction des cellules s'est fait en deux temps, avec tout d'abord la pose des blocs sanitaires et gaines techniques préfabriqués, puis l'aménagement de l'espace, avec un lavabo/évier, des étagères, chaises et lits. Les fenêtres s'ouvrent sur toute leur largeur, pour pouvoir aérer ; en contrepartie, elles sont intégralement pourvues de caillebotis et de barreaux. Individuelles mais doublables, toutes les cellules, côté hommes et côté femmes, mesurent 10,53 m². À chaque étage se trouvent une cellule de 18 m² pour personne à mobilité réduite, une salle commune, un office, une laverie, un local déchets et un coin téléphone. C'est aussi le cas chez les femmes. ■



Cette plaquette a été éditée
à l'initiative de l'APIJ.

Direction de la publication
David Barjon

Coordination
Marion Moraes,
responsable communication

**Ont participé
au sein de l'APIJ**
Jean-Baptiste Chevrier,
directeur de programme
Chloé Perrin,
cheffe de projet

**Rédaction
et réalisation graphique**
Farénis

Portraits
Gaëlle Bouché

Photographies
Nicolas Fussler

Impression
IDMM
Mai 2025

Remerciements
À la direction de l'administration
pénitentiaire, à la direction
interrégionale des services
pénitentiaires et à la maison
d'arrêt de Nîmes

Paul Cherencq,
chargé d'opérations immobilières
à la direction de l'administration
pénitentiaire
Fouade Sarghini,
chargé d'opérations immobilières
à la direction interrégionale des
services pénitentiaires
Catherine Gay-Giat,
cheffe d'établissement
de la maison d'arrêt de Nîmes
Christine Harouat,
adjointe à la cheffe
d'établissement
de la maison d'arrêt de Nîmes
Caroline Karcher,
architecte, Agence Synthèse
Architecture
Cécile Amoros,
responsable des travaux, Société
méridionale du bâtiment
Stephen Colin,
chargé du pilotage du projet DAC
à la maison d'arrêt de Nîmes
Vincent Riou,
directeur technique du projet
à la maison d'arrêt de Nîmes
Thierry Couttet,
directeur général, Société
méridionale du bâtiment
Baptiste Lambert,
chargé d'opération Artelia
Aurélie Martinière,
cheffe d'établissement
de la maison d'arrêt
de Nîmes de 2019 à 2024

L'APIJ et ses missions
L'Agence publique pour
l'immobilier de la Justice (APIJ)
est un établissement public
à caractère administratif
sous tutelle du ministère de la
Justice. L'APIJ a pour mission
de construire, rénover et
réhabiliter les palais de justice,
les établissements pénitentiaires,
les bâtiments des services
de la protection judiciaire
de la jeunesse, et les écoles
de formation du ministère,
sur tout le territoire national,
y compris en outre-mer.
Maître d'ouvrage, son domaine
de compétences s'étend de la
programmation et la maîtrise
foncière à la mise en service

des bâtiments livrés. Ainsi,
toutes les phases d'études, de
conception et de travaux sont
sous la responsabilité de l'APIJ,
qui assure à cet effet la passation
et la gestion de tous les contrats
nécessaires à la réalisation du
projet. En outre, son expertise
est sollicitée par les directions
centrales ministérielles sur tous
types de problématiques liées
à l'immobilier : définition de
nouveaux programmes, maîtrise
du coût de la construction,
politique d'assurances,
développement durable, et
exploitation-maintenance. Elle
conduit également les recherches
et acquisitions foncières pour
le compte de la Chancellerie.

APIJ

Immeuble Okabé,
67 avenue de Fontainebleau
94270 Le Kremlin-Bicêtre
01 88 28 88 00
www.apij.justice.fr
www.justice.gouv.fr



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

APIJ

AGENCE PUBLIQUE
POUR L'IMMOBILIER
DE LA JUSTICE